

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 20 septembre 2022

COMPTE RENDU – PROCES VERBAL AG-2022

Lieu : Maison des associations – allée du stade – Laguenne -

Début de séance : 20h –

Ordre du jour :

1. Bilan moral et financier
2. Composition et élections du CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. Composition et élections du BUREAU
4. Manifestations envisagées en 2022-2023
5. Questions diverses
6. Remise de chèques aux écoles.

Présents : Hélène BADEFORT, Céline BAGHARIAN, Stéphanie BONNEVAL, Vanessa BOTTON, Florence CROMBEZ, Manuel DA COSTA, Sabine DESMIDT, Sylvaine FOIX, Nicole FREYGEFOND, Laurent HALLEREAU, Morgane HUSSON, Sylvain MULLER, Elodie PIQUEMAL, Julien REUILLER, Claire ROBIN, Faustine ROCHE et Julien THIERRY.

Excusés : Mme COMBEAU, directrice de l'école maternelle
M. CHASSAGNARD, maire

La séance est ouverte par la Présidente Elodie PIQUEMAL. Après un mot d'accueil et de remerciement aux personnes présentes, chaque membre du bureau et de l'assistance se présente. Puis, Elodie fait un rappel rapide de l'historique de la création de l'association et conjointement avec la Trésorière, Stéphanie BONNEVAL, présente le bilan d'activité de l'année écoulée.

1 - BILAN MORAL ET FINANCIER –

L'année 2021-2022 a été plus riche en événements et en recettes que les deux années précédentes.

Même si le Loto n'a pas pu avoir lieu, le marché de Noël et la Fête des écoles, auxquels les enseignants ont participé avec leur classe, ainsi que les ventes de madeleines, chocolats et sapins de Noël (novembre 2021) et chocolats de Pâques ont permis de faire quelques bénéfices.

Au total, les recettes s'élèvent à 3073,35€ + 300 € de subventions de la mairie, soit un total de 3373,35 €.

De ce fait, le bureau a décidé verser un chèque de 3000 € aux directrices des écoles pour financer des projets avec et pour les enfants, répartis au prorata du nombre d'élèves de l'année écoulée, soit 1939 € pour l'école élémentaire et 1061 € pour l'école maternelle. C'est 1500€ de plus que l'an passé . Et l'on s'en félicite.

La Trésorière précise, qu'à ce jour, le compte bancaire de l'association dispose de 6200€ (soit 3000€ de fonds de roulement après déduction du don aux écoles et sans compter les adhésions de la rentrée 2022-2023).

Madame Badefort précise que, grâce au don de l'association, le projet d'école de l'école élémentaire, avec sorties à Pandrignes et intervention de conférenciers a pu être mis en place l'année dernière et pourra être poursuivi cette année.

2 – Composition et élections du CONSEIL D'ADMINISTRATION –

Les personnes se présentant au CA sont (par ordre alphabétique) :

- Madame Hélène BADEFORT,
- Madame Cécile BAGHARIAN,
- Madame Stéphanie BONNEVAL,
- Monsieur Manuel DA COSTA,
- Madame Sabine DESMIDT,
- Monsieur Laurent HALLEREAU,
- Madame Morgane HUSSON,
- Monsieur Sylvain MULLER,
- Monsieur Julien REUILLER,
- Madame Claire ROBIN,
- Madame Faustine ROCHE,
- Monsieur Julien THIERRY.

Il est proposé que le conseil d'administration soit constitué des 12 personnes candidates.

Les 12 candidatures sont soumises au vote des membres présents : abstention = 0 ; contre = 0.

=> Les 12 candidatures sont adoptées.

Il est précisé que les membres du conseil d'administration procéderont à l'élection du bureau.

Le CA est élu à l'unanimité.

3 – COMPOSITION et ELECTION DU BUREAU –

Un appel à candidatures est lancé. Après un tour de table, les candidatures suivantes sont recueillies :

Pour la présidence : 1 candidate, Cécile BAGHARIAN

Pour la vice-présidence : 1 candidate, Stéphanie BONNEVAL

Pour le secrétariat : 1 candidate, Morgane HUSSON

Pour la trésorerie : 1 candidat, Sylvain MULLER

Pas d'autre candidature étant proposée, les quatre candidatures sont successivement soumises à l'approbation des membres présents.

Présidence : abstention = 0 ; contre = 0 , élue à l'unanimité, Cécile BAGHARIAN est élue présidente.

Vice-présidence : abstention = 0 ; contre = 0, élue à l'unanimité, Stéphanie BONNEVAL est élue vice-présidente.

Secrétariat : abstention = 0 ; contre = 0, élue à l'unanimité, Morgane HUSSON est élue secrétaire.

Trésorerie : abstention = 0 ; contre = 0, élu à l'unanimité, Sylvain MULLER est élu trésorier.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité, pour une durée de 2 ans :

Présidente : Cécile BAGHARIAN

Vice-présidente : Stéphanie BONNEVAL

Trésorier : Sylvain MULLER

Secrétaire : Morgane HUSSON

Les membres actuels et anciens du bureau rappellent que pour l'organisation des manifestations, il sera indispensable que davantage de parents d'élèves se mobilisent.

4 – MANIFESTATIONS ENVISAGEES EN 2022-2023 –

- Vente de madeleines BIJOU
- « Marché de Noël », un week-end de décembre, à l'intérieur, avec vente de décorations réalisées par les élèves dans le cadre scolaire (accord de Mme Bedefort).
boissons/gourmandises à emporter
- Loto – le 2ème week-end de février (Chandeleur avec crêpes)
- Vide-grenier + ventes de plants (fin avril ou début mai)
- Fête des écoles :

avec la participation active des classes.

+ boum des CM2

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Question de la communication sur les réseaux sociaux – Avec le pb du droit a l'image et de la nécessité de faire vivre la page ou le fil très régulièrement.
- Pour communiquer entre membres de l'association proposition d'utiliser Slack.

A suivre...

6- REMISE DU CHEQUE à Mme BADEFORT pour l'école élémentaire.

Avec cliché pour la presse, suivi par un pot de l'amitié.

Fait en 2 exemplaires originaux à Laguenne-sur-Avalouze, le 20 septembre 2022.

Vanessa BOTTON (ex-secrétaire adjointe) - Morgane HUSSON (secrétaire)

Elodie PIQUEMAL (ex-présidente) - Cécile BAGHERIAN (présidente)